

La mobilité et l'école

I) La mobilité sociale

Introduction

Pour de nombreux auteurs, la hiérarchie des classes reproduit en fait l'échelle des mérites individuels reconnus par les collectivités modernes dont le fonctionnement repose sur la compétition et l'efficacité. L'hérédité ne devrait donc jouer aucun rôle dans ce système d'acquisition des statuts et, à défaut d'une impossible égalité des situations, l'égalité des chances peut apparaître comme l'un des objectifs d'un idéal d'équité.

A) Les tables de mobilité

La mobilité sociale (ou intergénérationnelle) est le changement de catégorie socioprofessionnelle ou de classe d'un fils par rapport à son père au même âge. On la mesure dans les « tables de mobilité » qui croisent la catégorie sociale des personnes sondées et celle de leur ascendant.

La table de mobilité en valeurs absolues

Hommes, milliers d'individus, 1993

| P.C.S. du fils P.C.S. du père | Agriculteurs exploitants | Artisans, commerç., chefs d'ent. | Cadres et profes. intel. supérieures | Professions interméd. | Employés | Ouvriers | Ensemble (« marge ») |
|---|--------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|----------|----------|----------------------|
| Agriculteurs exploitants | 258 | 81 | 108 | 153 | 84 | 365 | 1 049 |
| Artisans, commerçants, chefs d'entreprise | 14 | 246 | 180 | 168 | 56 | 167 | 831 |
| Cadres et profes. intellectuelles supérieures | 3 | 54 | 266 | 104 | 42 | 34 | 503 |
| Professions intermédiaires | 5 | 56 | 225 | 190 | 61 | 97 | 634 |
| Employés | 1 | 49 | 148 | 215 | 74 | 180 | 667 |
| Ouvriers | 19 | 204 | 228 | 568 | 251 | 1 068 | 2 338 |
| Ensemble (« marge ») | 300 | 690 | 1 155 | 1 398 | 568 | 1 911 | 6 022 |

Champ : on a retenu ici les hommes de 40 à 59 ans (actifs sauf chômeurs n'ayant jamais travaillé), à un âge où la situation sociale est généralement figée.

Question posée : quelle était la dernière catégorie du père (à une étape de sa vie comparable à celle du fils) ?

Lecture : sur les 6 022 000 individus concernés par l'enquête, 1 049 000 sont fils d'agriculteurs ; parmi ceux-ci, 258 000 appartiennent à la même catégorie que leur père et cette P.C.S. compte 300 000 personnes.

Construit, calculé et arrondi à partir de sources I.N.S.E.E.

Des valeurs absolues, on tire la « table de destinée sociale » (« que deviennent les fils de ... ? ») en rapportant la donnée de chaque cellule au total de la ligne correspondante. Par exemple, parmi les 1 049 milliers de fils d'agriculteurs, 258 appartiennent à la même catégorie que leur père, soit un taux de $258 / 1\,049 \Rightarrow 25\%$. La marge du bas indique la proportion de chaque P.C.S. parmi les fils.

La table de destinée sociale

Hommes, en %, 1993

| P.C.S. du fils P.C.S. du père | Agriculteurs exploitants | Artisans, commerç., chefs d'ent. | Cadres et profes. intel. supérieures | Professions interméd. | Employés | Ouvriers | Ensemble (« marge ») |
|---|--------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|----------|----------|----------------------|
| Agriculteurs exploitants | 25 | 8 | 10 | 14 | 8 | 35 | 100,0 |
| Artisans, commerçants, chefs d'entreprise | 2 | 29 | 22 | 20 | 7 | 20 | 100,0 |
| Cadres et profes. intellectuelles supérieures | 0 | 11 | 53 | 21 | 8 | 7 | 100,0 |
| Professions intermédiaires | 1 | 9 | 35 | 30 | 10 | 15 | 100,0 |
| Employés | 0 | 8 | 22 | 32 | 11 | 27 | 100,0 |
| Ouvriers | 1 | 9 | 10 | 24 | 11 | 45 | 100,0 |
| Ensemble (« marge ») | 5 | 12 | 19 | 23 | 9 | 32 | 100,0 |

Lecture

* 25 % des fils d'agriculteurs appartiennent à la même P.C.S. que leur père ;

* 5 % de la génération des fils (des enquêtés) sont agriculteurs.

Construit, calculé et arrondi à partir de sources I.N.S.E.E.

Les fils d'agriculteurs ont $25\% / 5\% = 5$ fois plus de chances d'occuper le même statut que leur père que si les lois du hasard étaient respectées (aux différentiels de fécondité près, c'est-à-dire en supposant que tous les groupes de ménages ont le même nombre d'enfants, ce qui est faux mais n'introduit qu'une légère marge d'erreur). Le même calcul effectué sur toute la table montre à l'évidence une forte tendance à l'immobilité (coefficients situés sur la diagonale nord-ouest/sud-est). La mobilité apparaît dans les autres cellules.

Les coefficients de mobilité et d'immobilité

Hommes, 1993

| C.S.P. du fils C.S.P. du père | Agriculteurs exploitants | Artisans, commerç., chefs d'ent. | Cadres et profes. intel. supérieures | Professions interméd. | Employés | Ouvriers |
|---|--------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|----------|----------|
| Agriculteurs exploitants | 5,00 | 0,67 | 0,53 | 0,61 | 0,89 | 1,09 |
| Artisans, commerçants, chefs d'entreprise | 0,40 | 2,42 | 1,16 | 0,87 | 0,78 | 0,62 |
| Cadres et profes. intellectuelles supérieures | 0,00 | 0,92 | 2,79 | 0,91 | 0,89 | 0,22 |
| Professions intermédiaires | 0,20 | 0,75 | 1,84 | 1,54 | 1,11 | 0,47 |
| Employés | 0,00 | 0,67 | 1,16 | 1,30 | 1,22 | 0,84 |
| Ouvriers | 0,20 | 0,75 | 0,53 | 1,04 | 1,22 | 1,41 |

Lecture

* Les fils d'agriculteurs ont 5 fois plus de chances d'occuper la même situation que leur père et deux fois moins de chances d'être cadre ou d'occuper une profession intellectuelle supérieure que si les lois du hasard étaient respectées.

* Les coefficients situés sur la diagonale nord-ouest/sud-est (italiques) indiquent l'immobilité et ceux des autres cellules montrent la mobilité.

Pour mesurer l'immobilité globale de la société entière, on fait la somme des coefficients par catégorie (italiques) pondérée par la part de chacune dans l'effectif total (dernière ligne de la table de destinée) :
 $(5,00 \times 5 \%) + (2,42 \times 12 \%) + (2,79 \times 19 \%) + (1,54 \times 23 \%) + (1,22 \times 9 \%) + (1,41 \times 32 \%) = 1,99$.
 Les Français ont 2 fois plus de chances d'appartenir à la P.C.S. de leur ascendant que si la distribution des statuts était aléatoire.

On peut encore exprimer les résultats de l'enquête en pourcentages de la population des fils. Les totaux 100 figurent alors dans la ligne « ensemble » du bas alors que la colonne de droite montre la part de chaque catégorie parmi les pères. Il s'agit dans ce cas d'une « table de recrutement social » qui répond à la question « d'où viennent les... ? ».

La table de recrutement social

Hommes, en %, 1993

| C.S. P. du fils C.S.P. du père | Agriculteurs exploitants | Artisans, commerç., chefs d'ent. | Cadres et profes. intel. supérieures | Professions interméd. | Employés | Ouvriers | Ensemble (« marge ») |
|---|--------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|----------|----------|----------------------|
| Agriculteurs exploitants | 86 | 12 | 9 | 11 | 15 | 19 | 17 |
| Artisans, commerçants, chefs d'entreprise | 5 | 36 | 16 | 12 | 10 | 9 | 14 |
| Cadres et profes. intellectuelles supérieures | 1 | 8 | 23 | 7 | 7 | 2 | 8 |
| Professions intermédiaires | 2 | 8 | 19 | 14 | 11 | 5 | 11 |
| Employés | 0 | 7 | 13 | 15 | 13 | 9 | 11 |
| Ouvriers | 6 | 29 | 20 | 41 | 44 | 56 | 39 |
| Ensemble (« marge ») | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Lecture : 86 % des agriculteurs sont issus d'un père de la même catégorie ; 17 % de la génération des pères étaient agriculteurs.

Construit, calculé et arrondi à partir de sources I.N.S.E.E.

La table de mobilité française des femmes en 1993

en milliers et en %

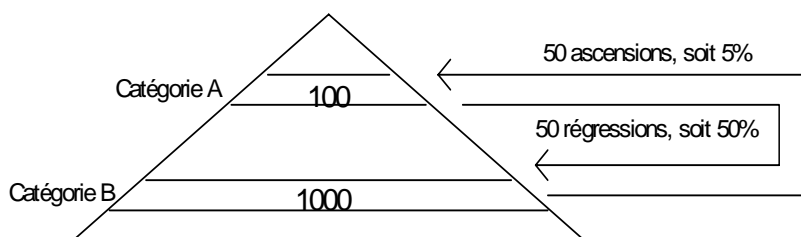
| Catégorie socioprofessionnelle du père | Catégorie socioprofessionnelle de la fille en 1993 | | | | | | |
|---|--|--|---|---|---|---|--|
| | Agricultrice | Artisane, commerçante, chef d'entreprise | Cadre et profession intellectuelle supérieure | Profession intermédiaire | Employée | Ouvrière | Ensemble |
| Agriculteur | 221 21 % 77 % | 78 8 % 21 % | 29 3 % 5 % | 136 13 % 11 % | 414 40 % 16 % | 159 15 % 16 % | 1 037 100 % 17 % |
| Artisan, commerçant, chef d'entreprise | 20 2 % 7 % | 84 10 % 22 % | 94 12 % 18 % | 187 24 % 16 % | 326 41 % 13 % | 85 11 % 8 % | 796 100 % 14 % |
| Cadre et profession intellectuelle supérieure | 0 0 % 0 % | 17 3 % 4 % | 172 34 % 32 % | 155 31 % 13 % | 135 27 % 5 % | 24 5 % 2 % | 503 100 % 8 % |
| Profession intermédiaire | 8 1 % 3 % | 30 5 % 8 % | 94 15 % 18 % | 202 33 % 17 % | 242 39 % 10 % | 40 7 % 4 % | 616 100 % 10 % |
| Employé | 5 1 % 2 % | 29 4 % 8 % | 66 10 % 12 % | 162 25 % 13 % | 325 49 % 13 % | 71 11 % 7 % | 658 100 % 11 % |
| Ouvrier | 32 1 % 11 % | 138 6 % 37 % | 83 4 % 15 % | 362 15 % 30 % | 1 094 47 % 43 % | 644 27 % 63 % | 2 353 100 % 40 % |
| Ensemble | 286 5 % 100 % | 376 6 % 100 % | 538 9 % 100 % | 1 204 20 % 100 % | 2 536 43 % 100 % | 1 023 17 % 100 % | 5 963 100 % 100 % |

Champ : femmes, actives occupées ou anciennes actives occupées en mai 1993, âgées de 40 à 59 ans.
 Lire ainsi : en 1993, 5 963 000 femmes âgées de 40 à 59 ans ont un emploi ou sont d'anciennes actives occupées. Parmi elles, 2 536 000 sont employées, soit 43 % des femmes de cette génération. Ces employées n'ont pas toutes grandi dans le même milieu : 1 094 000 ont un père qui était ouvrier (soit 43 % d'entre elles), 414 000 ont un père qui était agriculteur (soit 16 %), etc. Plus généralement, dans chaque case, le premier chiffre indique les effectifs : 83 000 femmes de 40 à 59 ans sont cadres et filles d'ouvriers. Le second chiffre donne les destinées : 4 % des filles d'ouvriers sont cadres. Et le troisième chiffre présente les recrutements : 15 % des femmes cadres sont filles d'ouvriers.
 Source : Insee, enquête FQP, 1993.

Source : I.N.S.E.E.

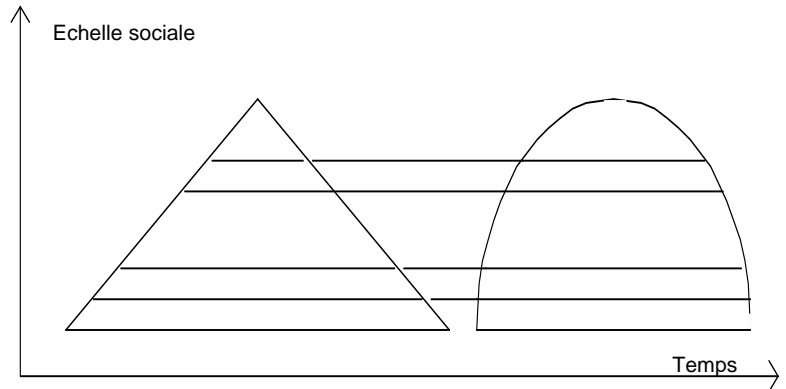
B) Les limites des tables

Le fonctionnement des collectivités modernes reposant sur l'esprit de compétition, la rareté des statuts en fait le prestige. La structure hiérarchique adopte donc une forme pyramidale (moins les situations sont nombreuses et plus elles se trouvent élevées sur l'échelle).



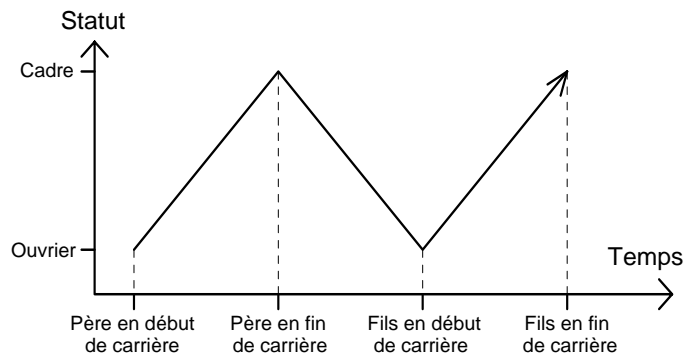
A configuration sociale inchangée, toute ascension devrait s'accompagner d'un mouvement descendant de même valeur absolue. Une migration de 50 personnes de B vers A représente 5 % des effectifs concernés mais implique un flux de 50 individus de A vers B, soit 50 % des membres de la catégorie. Ce schéma montre le coût de la mobilité : un faible pourcentage de satisfaits a pour corollaire un fort taux de mécontents. Ceux qui sont menacés de déclin se protègent par tous les moyens contre ce risque. Mais la structure de la population active change dans le temps avec, notamment, l'augmentation du poids des classes moyennes qui permet des promotions

sans régressions compensatoires. Cependant, ces trajectoires ascendantes ne sont-elles pas illusoire puisqu'elles consistent à rejoindre un groupe en expansion dans un système attachant du prix à la rareté ? Le cas symbolique des fils d'agriculteurs devenus instituteurs (professions intermédiaires) et dont les enfants accèdent à la situation de professeur (cadres et professions intellectuelles supérieures) illustre cette mobilité trompeuse ; la réalité déçoit leurs attentes car le prestige lié à ces P.C.S. diminue au rythme de la multiplication de leurs effectifs.



On peut soustraire de la mobilité « brute » lue dans les statistiques celle qui est « structurelle », c'est-à-dire contrainte par les changements de poids des catégories. On obtient un indicateur de souplesse, la mobilité « nette ». Celle-ci s'accroît dans le temps mais reste très faible en valeur absolue puisque, selon Claude Thélot (1), elle explique seulement un quart de la réduction de l'immobilité brute. La comparaison entre les tables de recrutement et de destinée s'avère riche d'enseignements. Alors que la quasi totalité (86 %) des agriculteurs descendent d'un père de la même P.C.S., seulement un quart (25 %) des fils d'exploitants parvient à conserver le statut paternel. Ces relevés statistiques confirment les résultats des calculs de l'auteur : le départ des enfants d'agriculteurs provient uniquement de la mobilité structurelle (ou « contrainte par les marges ») rendue inéluctable par le déclin du secteur primaire.

La contre-mobilité



Du fait de l'hétérogénéité des catégories retenues, les tables « oublient » les changements à l'intérieur d'une P.C.S. (le fils de médecin généraliste devient spécialiste réputé...). Inversement, l'hérédité apparaît beaucoup plus forte lorsqu'on affine l'observation jusqu'à certaines situations très précises ; les enfants de « professeurs et professions scientifiques » restent dans la catégorie paternelle 11 plus fréquemment que ne le voudrait une distribution aléatoire des statuts. Cet indice s'élève à 18 pour les professions libérales (2).

Dans la majorité des cas, le trajet des mobiles reste court. La probabilité pour qu'un fils d'agriculteur soit ouvrier se monte à 35 % mais celle de son accession à la catégorie cadres ou professions intellectuelles supérieures ne dépasse pas 10 %. La table dessine ainsi une carte des proximités sociales. D'ailleurs, selon Roger Girod (3) et Daniel Bertaux (4), une part de la mobilité apparente se révèle trompeuse après examen des parcours individuels. Par exemple, les cadres supérieurs pères d'un ouvrier présentent souvent la particularité d'être peu diplômés (promotion interne) tandis que leur fils est plus qualifié et plus jeune que la moyenne de ses camarades et peut donc espérer une progression ultérieure, peut-être devenir cadre à son tour. R. Girod qualifie ce phénomène de « contre-mobilité ».

¹ *Tel père, tel fils ?*, Dunod.

² Calculs effectués d'après l'*Enquête sur l'emploi de 1989*, I.N.S.E.E..

³ *Mobilité séquentielle*, Revue française de sociologie, n° XII, 1971.

⁴ *L'hérédité sociale en France*, Economie et statistiques, n° 9, 1970.

II) A la recherche de l'égalité des chances

A) Le statut des parents

Parmi les déterminants de la situation individuelle, figurent l'héritage d'un outil de production (agriculteurs, artisans, commerçants, industriels, professions libérales) et aussi le capital de relations légué par les parents, souvent fort utile pour trouver un emploi.

On constate également l'influence de la catégorie du père sur la carrière du fils : à diplôme égal, le second réussit d'autant mieux que le statut du premier est plus élevé. 35,2 % des bacheliers appartiennent aux cadres et professions intellectuelles supérieures lorsque leur père est de cette P.C.S. mais, quand celui-ci est ouvrier, ce pourcentage tombe à 15,1 % ⁽⁵⁾. L'origine familiale pèse donc tout au long de la vie par un effet de cliquet qui garantit dans une certaine mesure contre la régression sociale. On « s'accroche » à sa position de départ pour éviter de quitter un milieu par ailleurs bienveillant à l'égard de ceux qui possèdent sa culture, son comportement, ses « bonnes manières ».

B) Les facteurs scolaires

1) L'offre de formation

La qualification recouvre l'ensemble des connaissances et savoir-faire utiles dans une activité productive et acquis par la formation, initiale et continue. Trop souvent, les compétences disponibles sur le marché ne satisfont pas les attentes des entreprises. L'accélération du progrès technique pose un redoutable problème aux travailleurs : leur mobilité doit s'améliorer dans la perspective d'une permanente recomposition du contexte économique, mais les qualifications requises s'approfondissent du fait de la complexification du processus de production, ce qui, bien sûr, freine... la mobilité ! Ce constat remet en cause la conception de l'enseignement reçu avant et pendant la vie active.

La formation initiale (écoles, collèges, lycées, supérieur) doit accueillir largement les technologies nouvelles et, surtout, décloisonner les disciplines afin d'enseigner l'adaptation plus que la spécialisation. D'ailleurs, les nouvelles méthodes d'organisation du travail soulignent l'importance de la souplesse à l'intérieur de l'entreprise où l'exécution revient aux machines, l'homme se chargeant d'assurer la surveillance et la maintenance ; pour cela, il doit appréhender les tenants et les aboutissants de chaque étape de la production, la totalité des opérations et combinaisons techniques, de la programmation au fonctionnement des instruments. On lui demande encore de maîtriser l'environnement économique de sa mission (coûts, exigences de la clientèle...). Evidemment, chaque travailleur conserve son métier, mais on exige aussi son intégration à une équipe de professionnels. Seule, une qualification large, composite et ouverte, dite « transversale », lui permet de valoriser son savoir-faire propre dans un ensemble systémique de tâches et de contraintes.

La formation continue se trouve conçue comme le prolongement de l'enseignement initial. Conformément à la loi du 16 juillet 1971, les entreprises françaises de 10 salariés ou plus sont tenues de la financer et de permettre à leurs travailleurs d'en bénéficier (congés rémunérés). Elles doivent y consacrer au moins 1,5 % de leur masse salariale, à défaut de quoi elles versent la différence au fisc. En fait, conscients de l'importance de l'investissement humain, les employeurs dépensent des sommes largement supérieures à ce minimum. Chaque année, environ un tiers des actifs concernés participe à au moins un stage. Cependant, on peut regretter la faible durée des formations, ainsi cantonnées à une mise à jour des connaissances et rarement porteuses de véritables nouveaux apprentissages. En outre, les catégories les plus menacées par le chômage, dont le niveau d'études initiales ne permet pas une adaptation facile au progrès technique, bénéficient peu de ces stages qui viennent plutôt compléter le bagage des hommes (moins fréquemment des femmes) déjà suffisamment armés pour en profiter pleinement (et, avec eux, leur entreprise).

⁵ Calculs d'après les résultats de l'Enquête sur l'emploi de 1989, I.N.S.E.E..

2) La demande de formation

Dans une société où la hiérarchie repose en principe sur des critères méritocratiques, où l'environnement économique exalte le productivisme, où le progrès technique devient une norme et un objectif en soi, les diplômes conditionnent largement la situation professionnelle et sociale (même en cas de succession familiale). Confrontés à un marché du travail exigeant et exigü, les jeunes encore scolarisés et les adultes actifs tentent d'acquérir une formation, initiale et continue, toujours plus longue et valorisante.

L'éducation et la qualification constituent un investissement consenti en vue de satisfactions futures, sous forme de revenus et aussi de gratifications non monétaires (reconnaissance sociale, sécurité de l'emploi, conditions de travail...). Adoptant la démarche néoclassique pour évaluer les comportements individuels, les économistes de l'école du capital humain (ou « école de Chicago ») pensent que chaque agent recherche l'optimum et l'atteint lorsque la dépense et le profit attendu s'égalisent. Pour Théodore Schultz (né en 1902 ⁻⁶⁻) et Gary Becker (né en 1930 ⁻⁷⁻), le facteur travail améliore ainsi sa productivité au terme d'un processus rationnel de maximisation des gains (parallèlement au capital matériel qui met en œuvre le progrès technique). Cette approche trouve un champ d'application intéressant dans l'étude des conditions du développement du tiers monde. Facteur essentiel du démarrage de ces économies bloquées, l'efficacité de la main-d'œuvre augmentera lorsque les intéressés apercevront plus clairement les bénéfices qu'ils peuvent retirer d'un effort de formation.

Dans cette perspective, comment expliquer l'inégalité des chances, scolaires et professionnelles ? G. Becker répond que le coût d'un niveau donné de qualification varie selon le milieu social et les aptitudes de chacun. Un jeune d'origine modeste et/ou peu doué pour les études sait qu'il devra consentir davantage de sacrifices, et probablement pendant plus longtemps, que son camarade bon élève et/ou de famille privilégiée, et ceci pour atteindre un résultat de même valeur. Il interrompt par conséquent ses études le premier, dès que le coût dépasse le profit attendu.

Si cette conception a le mérite de bien s'intégrer à l'analyse des phénomènes économiques et de se prêter au traitement mathématique (calcul marginal), elle masque néanmoins les interprétations plus sociologiques avec lesquelles il convient de la confronter.

3) Le déclassement des diplômés

Le développement de l'offre et de la demande de formation provoque un effet d'agrégation. Le nombre de jeunes lauréats s'accroît plus vite que celui des emplois correspondants, ce qui implique la dévalorisation (ou le déclassement) des diplômes. Sur le modèle des grades de l'administration française, le découpage traditionnel associait les ouvriers aux C.E.P. et C.A.P., les employés au brevet des collèges, les professions intermédiaires au baccalauréat et les cadres supérieurs aux études universitaires longues et aux grandes écoles. Mais, profitant du choix offert par le marché du travail, les entreprises exigent un niveau d'études toujours plus élevé pour un emploi donné. Par cet effet d'agrégation, les postulants se trouvent floués dans leurs espérances de promotion ; au terme d'un parcours scolaire initialement prometteur, ils n'obtiennent qu'un statut modeste car une proportion croissante des jeunes adopte la même démarche. Avec un baccalauréat technologique, ils seront ouvriers, avec un B.T.S. ou un D.U.T., ils deviendront employés...

La démocratisation de l'enseignement provoque donc un glissement de l'échelle des formations par rapport à celle des situations professionnelles qui ne remet en cause ni la hiérarchie, ni la rigidité sociale.

Beaucoup de fils possèdent un bagage supérieur et un statut inférieur à ceux de leur père, et inversement, à tel point que l'observateur superficiel peut croire à une distribution aléatoire des positions. En fait, cette illusion (« paradoxe d'Anderson ») provient de la combinaison de l'augmentation générale du niveau d'instruction, du déclassement des diplômés et de l'immobilité sociale (la famille « protège » ses membres tout au long de leur vie et, à niveau de formation égal, les fils d'ouvriers occupent une situation sociale inférieure à celle des fils de cadres ou titulaires d'une profession intellectuelle supérieure »).

⁶ Théodore Schultz, *Investment in man : an economist's view*, Social service review, vol. 33, 1959.

⁷ Gary Becker, *Human capital, a theoretical and empirical analysis*, 1964.

Le paradoxe d'Anderson

| Position sociale du fils (par rapport à celle du père) Diplôme du fils (par rapport à celui du père) | Plus élevée | Analogue | Moins élevée | Ensemble |
|---|-------------|----------|--------------|----------|
| Plus élevé | 33 | 56 | 11 | 100 |
| Analogue | 15 | 73 | 12 | 100 |
| Moins élevé | 13 | 66 | 21 | 100 |

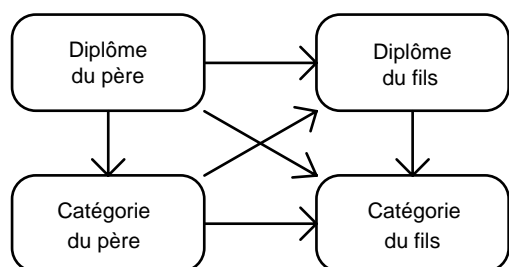
Notes

Champ : fils, hommes de 35 à 52 ans, d'après l'enquête *Formation, qualification, emploi* de 1970.

Commentaire : la rigidité sociale apparaît dans la colonne « analogue » et le déclassement des diplômes dans les cellules en italiques.

Source : Claude Thélot, *Tel père, tel fils ?*, Dunod

Le système diplômes-catégories



Le déclassement des diplômes

(% du total de chaque ligne)

| Niveau de Diplôme | Années | Cadres | Professions intermédiaires | Employés | Ouvriers |
|---|-----------|--------|----------------------------|----------|----------|
| Niveau I (2 ^{ème} cycle universit., grandes écoles) et niveau II (bac+3) | 1965-1970 | 75 | 23 | /// | /// |
| | 1977 | 62 | 33 | /// | /// |
| | 1985 | 77 | 20 | /// | /// |
| Niveau III (B.T.S., D.U.T., 1 ^{er} cycle universitaire) | 1965-1970 | 22 | 63 | 6 | /// |
| | 1977 | 14 | 70 | 12 | /// |
| | 1985 | 14 | 70 | 12 | /// |
| Niveau IV (baccalauréat de l'enseignement général) | 1965-1970 | 5 | 67 | 21 | 3 |
| | 1977 | /// | 53 | 30 | 9 |
| | 1985 | /// | 48 | 34 | 11 |
| Niveau IV technologique (baccalauréat technique, brevet de technicien...) | 1965-1970 | 5 | 63 | 7 | 16 |
| | 1977 | /// | 40 | 22 | 36 |
| | 1985 | /// | 35 | 31 | 33 |
| Niveau V (C.A.P., B.E.P....) | 1965-1970 | /// | 8 | 10 | 76 |
| | 1977 | /// | 7 | 15 | 78 |
| | 1985 | /// | 7 | 16 | 77 |
| Niveau V bis (B.E.P.C.) | 1965-1970 | /// | 27 | 42 | 23 |
| | 1977 | /// | 17 | 33 | 47 |
| | 1985 | /// | 14 | 39 | 47 |
| Niveau VI (certificat d'études primaires ou aucun diplôme) | 1965-1970 | /// | 5 | 11 | 74 |
| | 1977 | /// | 2 | 9 | 88 |
| | 1985 | /// | 3 | 14 | 83 |

Notes

/// : données non significatives.

Champ : hommes actifs, salariés ou chômeurs (classés dans la catégorie de leur ancien emploi).

Lecture : en 1965-1970, sur 100 individus titulaires d'un diplôme de niveau I ou II, 75 occupent un emploi de cadre au terme d'un délai de un à cinq ans après la fin de leurs études.

Commentaire : le déclassement des diplômes apparaît, par exemple, dans le pourcentage décroissant des bacheliers de l'enseignement général accédant à une profession intermédiaire (67, 53 puis 48 %), la compensation s'effectuant au profit des situations inférieures (employé et ouvrier).

Construit et calculé à partir de diverses sources I.N.S.E.E.

4) Ecole et inégalité des chances

Introduction

Quels sont les facteurs « héréditaires » du niveau d'instruction d'un individu ? On remarque d'abord une très forte corrélation avec celui de son père. La moitié des fils de cadres supérieurs font des études postérieures au baccalauréat si leur ascendant en a lui-même effectuées, mais ils ne sont plus que 25 % si leur père ne possède que son certificat d'études (8). Jean Fourastié souligne l'importance du passé scolaire et universitaire de la mère, souvent ignoré par les statisticiens.

Tout au long du *cursus*, la hiérarchie de la réussite reflète fidèlement celle des statuts sociaux. Dès le cours préparatoire, la probabilité de redoubler est 8 fois moindre pour les enfants de cadres supérieurs que pour ceux d'ouvriers (9) ! Au collège, les stratégies passent par les options, les familles les mieux informées préférant celles qui sont associées aux meilleures classes et, peut-être, aux professeurs les plus exigeants (langues mortes, allemand première langue...). La série fréquentée en second cycle montre bien la proximité entre la profession des parents et l'orientation retenue ; les fils et filles d'ouvriers choisissent souvent la voie technologique industrielle (bac F), ceux d'employés montrent une prédilection pour le tertiaire (bac S.T.T.) tandis que les enfants de cadres supérieurs iront plutôt en S. La trajectoire ultérieure s'inscrit bien sûr dans la continuité de ce parcours scolaire. Les enfants de cadres supérieurs ont 3 fois plus de chances d'obtenir le baccalauréat que les fils et filles d'ouvriers ; cet éventail se monte à 5,8 pour l'accès à l'Université, 25 pour l'admission à une école d'ingénieurs, 76 pour l'entrée dans une école de commerce. Certes, ces écarts régressent dans le temps puisque, en ce qui concerne les facultés, le rapport atteignait 11,3 en 1981 et même 34,1 en 1960 ! Ils demeurent néanmoins suffisamment significatifs pour mériter une analyse approfondie.

Les disparités face au baccalauréat

Pourcentage des élèves qui, entrés en 6^{ème} en 1980, ont obtenu le baccalauréat

| Catégories | Pourcentage de bacheliers |
|--|---------------------------|
| Cadres supérieurs et professions libérales | 74,1 |
| Cadres moyens | 58,7 |
| Artisans, commerçants | 38,8 |
| Agriculteurs | 38,8 |
| Employés | 38,0 |
| Ouvriers, contremaîtres | 25,3 |

Lecture : 74,1 % des enfants de cadres supérieurs ou professions libérales entrés en 6^{ème} en 1980 ont obtenu le baccalauréat.

Source : Education nationale

Les chances d'accès à l'enseignement supérieur

France, 1990

| Catégories | Part des P.C.S. parentales parmi les jeunes (%) (1) | Part des P.C.S. parmi les étudiants Université (%) (2) | Indice de chances d'accès à l'Université (2 / 1) | Part des P.C.S. parmi les étudiants école d'ingénieurs (%) (3) | Indice de chances d'accès à une école d'ingénieurs (3 / 1) | Part des P.C.S. parmi les étudiants école de commerce (%) (4) | Indice de chances d'accès à une école de commerce (4 / 1) |
|---|--|---|---|---|---|--|--|
| Cadres et professions intellectuelles supérieures | 13,5 | 28,4 | 2,10 | 47,3 | 3,50 | 51,5 | 3,81 |
| Agriculteurs | 3,5 | 4,0 | 1,14 | 5,2 | 1,49 | 2,8 | 0,80 |
| Professions intermédiaires | 17,8 | 19,1 | 1,07 | 17,4 | 0,98 | 12,7 | 0,71 |
| Artisans, commerçants, chefs d'entreprise | 8,2 | 8,0 | 0,98 | 8,3 | 1,01 | 18,0 | 2,20 |
| Employés | 12,5 | 10,7 | 0,86 | 8,6 | 0,69 | 6,7 | 0,54 |
| Ouvriers | 40,4 | 14,6 | 0,36 | 5,6 | 0,14 | 2,1 | 0,05 |

Commentaire

⁸ Enquête Formation et qualification professionnelle, 1970, I.N.S.E.E..

⁹ Données correspondant à une époque où les changements de classe n'étaient pas « automatiques » ; source Ministère de l'Education nationale, *DI* n° 260, décembre 1981.

Les enfants de cadres supérieurs représentent 13,5 % de la population des jeunes et 28,4 % des étudiants des facultés. Ils ont donc $\frac{28,4\%}{13,5\%} = 2,10$ fois plus de chances d'accéder à l'Université que la moyenne. Comme le même indice est égal à $\frac{14,6\%}{40,4\%} = 0,36$ pour les fils et filles d'ouvriers, on peut conclure que les premiers ont $\frac{2,10}{0,36} = 5,8$ plus de chances que les seconds.

Construit et calculé à partir de diverses sources Education nationale

Part de chaque origine sociale parmi les bacheliers

En % du total des bacheliers de chaque série (1990)

| Catégories | Bac A | Bac B | Bac C | Bac F | Bacs G et H |
|--|-------|-------|-------|-------|-------------|
| Cadres et professions intellect. supérieures | 29,4 | 32,8 | 47,3 | 14,2 | 15,5 |
| Agriculteurs | 3,3 | 3,3 | 3,4 | 4,7 | 4,8 |
| Professions intermédiaires | 18,2 | 18,2 | 17,3 | 19,2 | 16,2 |
| Artisans, commerçants, chefs d'entreprise | 11,8 | 12,5 | 9,1 | 10,9 | 12,7 |
| Employés | 14,9 | 14,3 | 10,6 | 17,1 | 17,8 |
| Ouvriers | 15,0 | 12,9 | 7,9 | 24,9 | 23,0 |

Lecture : 29,4 % des candidats ayant obtenu le baccalauréat « A » en 1990 sont issus d'une famille appartenant aux cadres et professions intellectuelles supérieures.

Construit et calculé d'après des sources Education nationale

a) L'analyse holiste

Pour Pierre Bourdieu (10), chaque individu, conditionné par sa famille, l'école, son environnement social et professionnel, dispose d'un capital culturel de savoir-faire, de connaissances et d'attitudes qui oriente ses perceptions, opinions et actions (l'auteur utilise le terme d'*habitus* pour désigner ce capital). Les classes, dominante et dominée, réunissant des acteurs tributaires des mêmes conditions de vie, donc du même *habitus*, possèdent chacune sa culture. Les catégories privilégiées préfèrent la musique classique, le théâtre, la lecture, alors que les couches populaires s'adonneront plutôt aux concerts de rock, aux spectacles sportifs, à la fréquentation des lieux publics. Les premières inculqueront à leurs enfants l'amour de la nature, la curiosité intellectuelle, le langage académique, les inciteront à conceptualiser systématiquement toutes leurs observations. En revanche, les jeunes de la classe dominée se prépareront à leurs futures fonctions d'exécution en apprenant l'obéissance, le sens des responsabilités, le primat du travail bien fait sur l'abstraction. L'école valorise l'*habitus* bourgeois. Pour obtenir de bonnes notes, passer en classe supérieure, réussir aux examens, il faut s'exprimer « correctement », construire des raisonnements hypothéticodéductifs, côtoyer les créations classiques, à tel point que la culture « savante » devient légitime aux yeux de la classe dominée qui, loin de la remettre en cause, tente même de l'acquérir pour mériter une promotion (démocratisation de l'enseignement). Mais son *habitus* propre constitue un handicap qui génère les différentiels de succès. L'inégalité des chances relève du déterminisme social (famille, système éducatif, classe).

Les marxistes considèrent l'école comme un « appareil idéologique d'Etat » (Althusser) chargé de donner aux individus les qualités requises par leur position dans les rapports de production capitalistes. Aux futurs prolétaires, on enseignera la soumission et le respect des valeurs établies tandis que les jeunes bourgeois apprendront à commander et à justifier le système économique et social. Christian Baudelot et Roger Establet expliquent de cette manière l'existence de filières spécifiques au sein de l'Education nationale française avec,

¹⁰ Voir notamment *Les héritiers* (1964), *La reproduction* (1970) et *La distinction* (1979), Editions de Minuit. Les deux premiers titres sont cosignés de Jean-Claude Passeron.

d'une part, le compartiment de l'enseignement primaire et professionnel destiné à former les travailleurs et, d'autre part, celui du secondaire et du supérieur qui accueille la prochaine génération de dirigeants.

b) L'analyse de l'individualisme méthodologique

On sait que l'influence de l'héritage culturel direct (soutien scolaire de la famille, apprentissages de l'enfance) s'estompe rapidement avec l'âge pour disparaître après quinze ou seize ans. L'approche par le déterminisme de l'*habitus* de classe ne satisfait donc pas Raymond Boudon qui, fidèle à l'individualisme méthodologique, tente de comprendre l'inégalité des chances à partir des stratégies des acteurs⁽¹¹⁾. Il modélise le comportement de chaque élève (et/ou de ses parents) en supposant que, à chaque palier d'orientation, l'intéressé fait une analyse coût-bénéfice pour décider s'il continue dans la voie la plus prestigieuse (et la plus longue) ou bifurque vers un *cursus* moins prometteur. Dans le système français actuel, on choisit en fin de classe de troisième (seconde des Lycées ou B.E.P.), au terme de la seconde (baccalauréat général ou technologique) et enfin à la sortie du secondaire (enseignement court des B.T.S. et I.U.T. ou long dans les Universités et grandes écoles). A chaque point de bifurcation, l'élève, aidé de ses parents, évalue la voie longue :

- le coût financier (entretien du jeune, fournitures et livres, manque à gagner par rapport à une situation d'actif) paraît relativement plus lourd aux ménages à bas revenus ; le coût social diffère également selon la catégorie, par exemple le sentiment de trahir ses origines en entreprenant des études inhabituelles dans le milieu des parents ;

- le bénéfice (revenus et prestige) attendu de la profession envisagée donne lieu à des anticipations variables selon le contexte ; la perspective d'une carrière médicale comporte des avantages plus évidents pour le jeune dont le père exerce lui-même ce métier que pour le fils d'ouvrier... ; R. Boudon précise qu'une « famille modeste aura davantage tendance à sous-estimer les avantages économiques et sociaux qu'elle peut retirer d'un supplément d'instruction. (...) D'une part parce qu'une condition modeste implique généralement une plus grande attention accordée au présent (...) et, partant, une sous-estimation relative des bénéfices futurs par rapport aux bénéfices présents. D'autre part, parce qu'en visant un niveau scolaire lui permettant d'accéder à un statut social donné, disons un statut social S, un adolescent dont la famille est elle-même de statut social S peut seulement espérer retrouver le niveau social de sa famille. Pour un adolescent de statut social modeste, ce même statut S peut être perçu par contraste comme un luxe un peu inutile⁽¹²⁾ ».

L'élève poursuit dans la voie longue tant que le coût reste inférieur au bénéfice attendu mais, lorsque le rapport du premier au second dépasse l'unité, il opte pour les études courtes. Victime de coûts plus rapidement croissants et d'un bénéfice sous-estimé, le jeune de milieu modeste bifurquera plus tôt que son camarade de rang élevé.

Validé par des simulations rigoureuses, ce modèle permet à R. Boudon de conclure que, si les disparités culturelles ne s'exercent qu'une fois, durant l'enfance, les effets de la position d'origine se cumulent tout au long des études à l'occasion de chacun des paliers d'orientation.

Pour l'auteur, si la trajectoire scolaire est la conséquence de choix individuels, elle obéit néanmoins à des déterminants sociaux (écarts de revenus, de valeurs, de normes, d'attitudes et de culture). La démocratisation de l'enseignement ne peut réduire significativement l'immobilité, inhérente à toute hiérarchie collective : « Même s'il était possible de garantir une égalité complète des chances devant l'enseignement, on n'aurait éliminé qu'une partie des facteurs qui expliquent la corrélation des statuts sociaux d'une génération à l'autre. La distance sociale à parcourir pour un fils d'agriculteur qui veut devenir avocat resterait très grande alors qu'elle est nulle pour un fils d'avocat. Or, cette inégalité est la conséquence directe de l'existence même du phénomène de la stratification sociale⁽¹³⁾. »

¹¹ Voir notamment *L'inégalité des chances*, A. Colin, 1973.

¹² Raymond Boudon, *La logique du social*, Hachette.

¹³ Raymond Boudon, *Encyclopedia universalis*, tome XV, pp 507 et 508.